LE 21 FÉVRIER 1942

Le 9 juin 1940, les troupes allemandes entrent dans Compiègne. Fin juin, elles réquisitionnent la caserne de Royallieu. En septembre 1940, elle est fermée aux civils et entourée de barbelés : elle devient un camp de prisonniers militaires (Fronstalag 170 KN 654). Six mille prisonniers de guerre, des soldats français et britanniques y sont détenus depuis juin 1940.

En juin 1941, lors de l'attaque allemande contre l'URSS, Royallieu devient un camp d'internement et de transit pour les résistants et les juifs, exclusivement sous administration allemande.

Sur un espace de 15 hectares, 24 baraques de 60 mètres de long et de 15 mètres de large s'alignent selon un plan en « U », enfermant trois secteurs cloisonnés entre eux par des palissades et des fils de fer barbelés : Camp A (résistants français) , Camp B (détenus anglo-saxons et certains services allemands) , Camp C (Camp d'otages) subdivisé en « îlots » (ressortissants russes , internés français dits « d'honneur » , femmes , mutins , juifs entre décembre 1941 et juillet 1942).

Ce camp est, avec Drancy, le deuxième camp d'internement en France. De 1941 à 1944, on estime à 54 000 le nombre d'internés passés par le camp. L'effectif du camp varie de 1 200 à 3 000 prisonniers. Les internés viennent de toute la France, de toutes les prisons, de tous les autres camps. Ils sont français en majorité mais aussi russes, anglo-saxons, italiens antifascistes, républicains espagnols, belges , hollandais , et originaires des colonies d'Afrique et d'Asie. 70% des détenus du camp sont des résistants.

Comme Drancy, Royallieu est un camp de transit : c'est le premier centre de déportation des prisonniers vers des camps de concentration ou d'extermination situés en Allemagne ou dans les pays annexés par le IIIe Reich en Europe Centrale. Les prisonniers restent, en moyenne, un mois dans le camp. Sur les 54 000 personnes détenues à Compiègne-Royallieu, environ 50 000 ont été déportées vers les camps nazis de concentration (Buchenwald, Mauthausen, Ravensbrück) et d'extermination (Auschwitz-Birkenau). Cinquante-quatre convois sont partis de Compiègne entre Mars 1942 et Août 1944, sans oublier les premiers convois de juifs partis de Compiègne en 1941.

Le camp de Compiègne-Royallieu est aussi une réserve d'otages. On estime à 2 300 le nombre de prisonniers fusillés, disparus ou massacrés essentiellement en forêt de Compiègne ou dans les environs comme sur les hauteurs de la commune de Carlepont. Nombreux aussi sont ceux qui sont exécutés au Mont-Valérien et à la citadelle d'Amiens.

Pour ne pas oublier, voici l'histoire (ou ce que l'on en a retrouvé) des communistes extraits du camp de Royallieu après avoir été arrêtées par la police française, victimes du décret Daladier, et fusillés comme otages en 1942. Les anciens se souviennent les avoir vu passés, assis sur leur cercueil, dans un camion. Ils en redescendront dans ces cercueils, perdant leur sang, pour être inhumés, de façon anonyme, dans le carré militaire du cimetière communal de Carlepont. Ces otages ont été exécutés en représailles à un attentat commis à Rouen contre deux militaires allemands le 4 février. Vingt otages seront fusillés dont les 3 ci-après.

Voici un extrait du livre « Souvenir de Compiègne: 1940-1912, tome 2 par Albert Guérineau, alors sous-préfet de COMPIEGNE (source: Gallica).

« *Un attentat a été commis quelque part en France contre un train de troupes allemandes. Le maire de Carlepont me téléphone :*

- " Je viens d'avoir la visite d'un officier allemand. Il faut que je fasse creuser trois tombes avant demain matin 8 h. Etes-vous au courant ? "

- " Non ! "

- " Il y en a peut-être une pour moi ! " - " Il ne saurait en être question, que je sache ".

Le lendemain, un premier camion passe vers 8 h. Des gendarmes allemands à l'arrière. A l'intérieur... on ne voit pas. Un deuxième camion avec trois bières. Puis, une voiture d'officiers ou de soldats.

A 8 h 30, on amène les bières tachées de sang. C'est fini.

Le maire fait recueillir auprès de trois petits bouleaux des lambeaux de vêtements qui serviront peut-être à identifier les corps. J'ai, en effet, la visite du neveu d'une victime, de Soissons (donc concernant Léon DURVILLE). Ils me donnent à lire la dernière lettre du fusillé, soi-disant communiste, ce qu'il nie. Il pardonne à ses ennemis, à son dénonciateur. Combien émouvante, cette lettre.

Je remets au neveu les lunettes qui appartenaient à la victime innocente. D'aucuns penseront-ils un jour à pardonner ? Sans doute. Mais ce sera dur à ceux qui ont vu. »

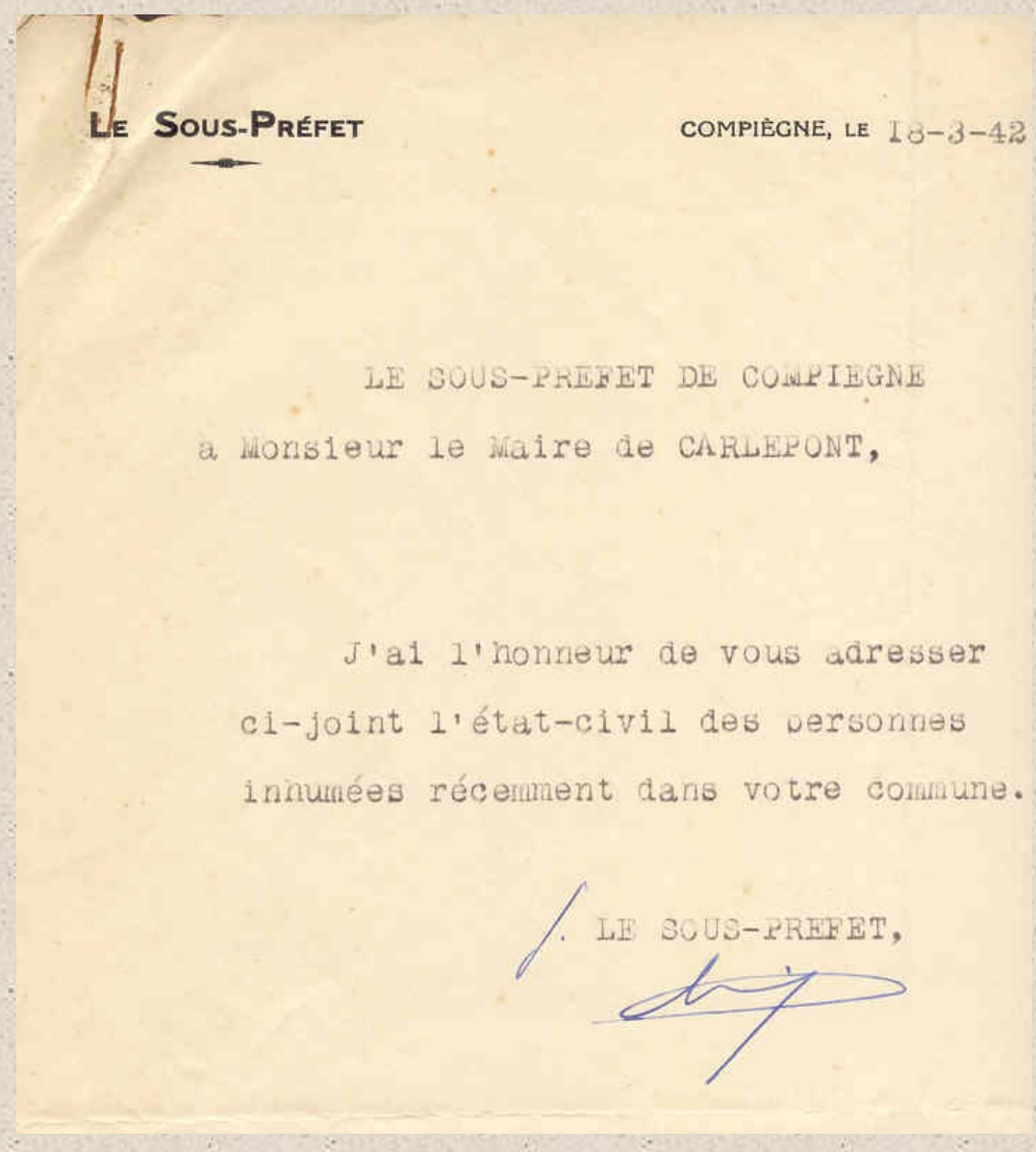

LE SOUS-PRÉFET

COMPIÈGNE, LE 18-3-42

LE SOUS-PREFET DE COMPIEGNE

a Monsieur le Maire de CARLEPONT,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'état-civil des personnes inhumées récemment dans votre commune.

P. LE SOUS-PREFET,

LÉON EUGÈNE DURVILLE

VILLE DE SOISSONS
(AISNE)

COMMISSARIAT
DE POLICE

N°

OBJET :

PIECES JOINTES :

Le Commissaire de Police de la Ville de Soissons à Monsieur le PREFET de l'AISNE

à LAON

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-dessous, la liste des communistes notoires qui seront pris comme otages, par la Kreiskommandantur de Soissons, au cas ou des incidents surviendraient dans la Ville:

1- GUIER Jean - né le 12 Juin 1920 à Paris Chauffeur - Marié - 1 enfant - demeurant à Soissons, 37 rue des Cordeliers.

2- DURVILLE Léon - né le 19 Juillet 1880 à Soissons (Aisne) Hotelier - Marié - Sans enfant - demeurant à Soissons, 38 Avenue Voltaire.

3- DUPONCHELLE Gabriel - né le 3 Février 1908 à Fritz-James (Oise) Serrurier - Marié - 3 enfants demeurant à Villeneuve-St-Germain

4- DEL NERO Charles Fernand Désiré - né le 1er Mai 1898 à Boulohne-sur-Mer - Coiffeur - Marié - 2 enfants - demeurant à Soissons, 28 Avenue de Reims.

5- BUSARELLO Léon - né le 20 Avril 1894 à Fagnon (Ardennes) Serrurier - Marié - 7 enfants - demeurant à Soissons, 94 Bois des Sapins.

6- MALHEURTY André - né le 12 Février 1898 à Montrouge -(Seine) Gérant des bains municipaux - Marié sans enfant - demeurant à Soissons, Rue de l'Echelle-St-Médard.

7- DELETTRE Melchior - né le 9 Aout 1900 à Sinceny(Aisne) Cheminot - Marié - 2 enfants - demeurant à Billy-sur-Aisne (près du passage à niveau de la Rte de Reims)

8- MAILLARD Emile - né le 25 Janvier 1903 à Venizel(Aisne) Commis boulanger - Divorcé - 1 enfant - demeurant à Soissons, 41 Bis Cité du Bois des Sapins.

9- RIBEROLLE Henri - né le 15 Avril 1912 à Villeneuve-St-Germain (Aisne) Chaudronnier - Marié - 4 enfants, demeurant à Soissons, 80 Avenue de Reims.

LE COMMISSAIRE DE POLICE

Lettre du commissaire de police de Soissons au Préfet de l'Aisne pour lui signaler des « communistes notoires » (31 août 1941).

Léon DURVILLE est né le 19 juillet 1880 à Soissons (Aisne). Il était domicilié à Soissons également, au 38 de l'avenue Voltaire. Il était marchand forain et secrétaire de la cellule du Parti Communiste de Soissons.
Les cinq otages suivants sont directement saisis par l'armée allemande, sur la base de fiches et de listes préalablement établies par l'administration française.
Le 31 août 1941, le commissaire de police de la ville de Soissons écrit au préfet de l'Aisne, à Laon, pour lui transmettre « *la liste de communistes notoires qui seront pris comme otages, par la Kreiskommandantur de Soissons, au cas où des incidents surviendraient dans la Ville* ». Parmi les neuf hommes désignés, il y a quatre futurs "45000" : **Léon Busarello**, alors brocanteur, **Charles Del-Nero**, coiffeur, **Jean Guier**, chauffeur, et **Émile Maillard**, commis boulanger.
Le 29 septembre 1941, à Courmelles, banlieue de Soissons, une sentinelle allemande de garde à la porte de la *Standortkommandantur* est attaquée avant le lever du jour. Dans quel état ce soldat s'en est-il sorti ? Quel était le motif exact de cette attaque ? À lire André Nice, il semble que cela ne soit pas véritablement éclairci.
Toujours est-il qu'au cours de la nuit suivante, 18 militants communistes, ou supposés tels, du secteur sont arrêtés à leur domicile par la *Feldgendarmerie*, pris en représailles comme otages, parmi lesquels Léon Busarello, Charles Del Nero, Jean Guier, Émile Maillard, Léon Durville, marchand forain, Gabriel Duponchelle, de Villeneuve-Saint -Germain, serrurier , Henry Malheurty, gérant des bains municipaux de Soissons.
Les 18 hommes sont conduits à la caserne Charpentier de Soissons.

Léon DURVILLE, comme Léon BUSARELLO, sont finalement internés au camp de Royallieu.
Léon BUSARELLO assiste probablement, au soir du 20 février 1942, au départ de Léon DURVILLE la veille de son exécution. En effet, dans sa dernière lettre, transmise à André MALHEURTY mais dans laquelle il s'adresse à plusieurs copains, le condamné a écrit: « *Pardonne-moi, mon vieux Busa, j'étais plutôt blagueur que méchant, tu l'as bien compris et tu m'as pardonné, pense souvent à moi. Adieu.* » (extrait des « *Dossiers de mémoire vive* » de Pierre Labatte)

Léon BUSARELLO sera déporté à le 6 juillet 1942 à Auschwitz et « immatriculé » sous le numéro 45 318. Il y meurt le 30 novembre 1942.

En mai 1945, son beau-fils, M. Maurice JAUFFRET, demande son exhumation pour qu'il repose à Soissons.

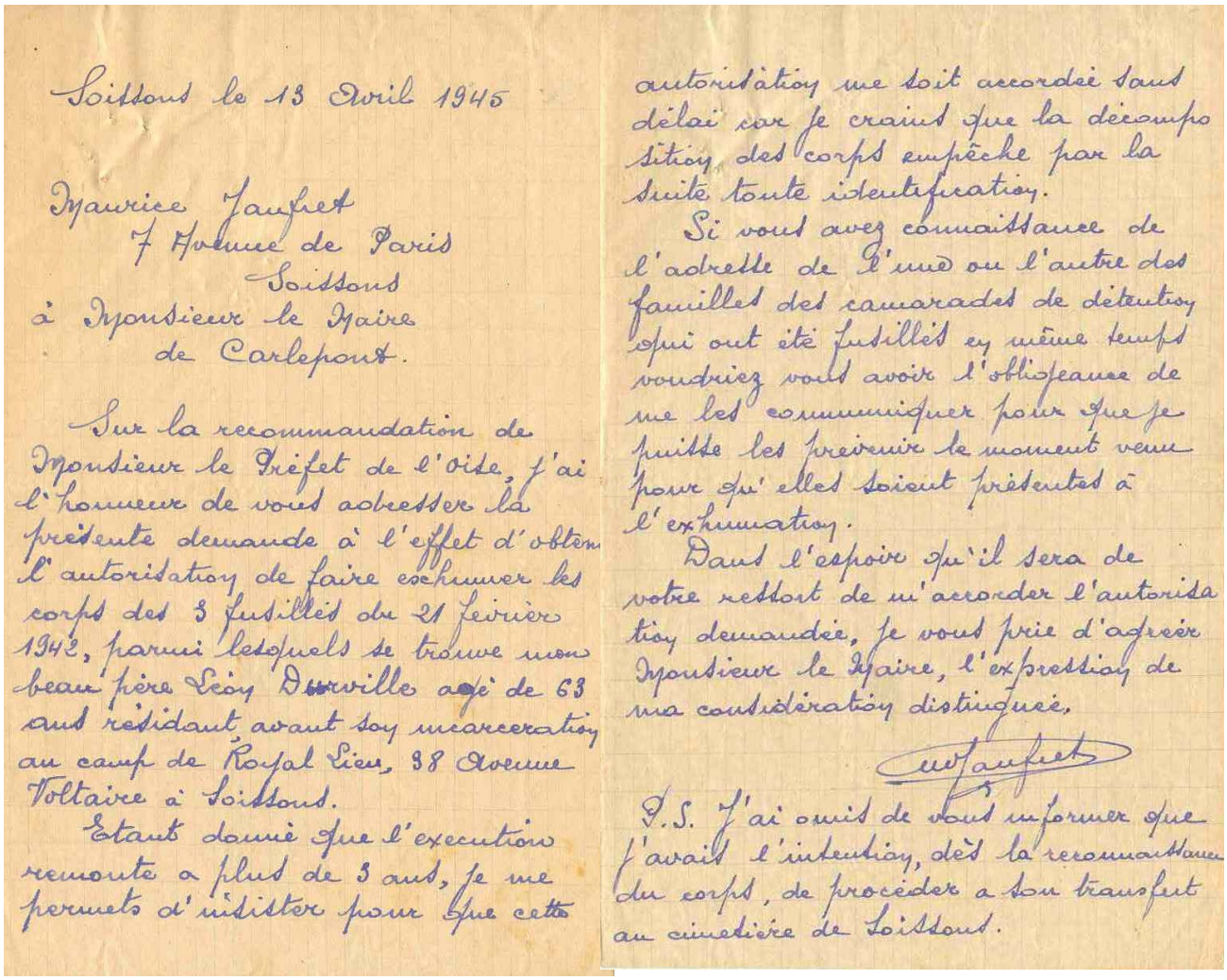

Soissons le 13 Avril 1945

Maurice Jauffret
7 Avenue de Paris
Soissons
à Monsieur le Maire
de Carlepont.

Sur la recommandation de Monsieur le Préfet de l'Oise, j'ai l'honneur de vous adresser la présente demande à l'effet d'obtenir l'autorisation de faire exhumer les corps des 3 fusillés du 21 février 1942, parmi lesquels se trouve mon beau père Léon Durville agé de 63 ans résidant avant son incarceration au camp de Royal Lieu, 38 Avenue Voltaire à Soissons.

Etant donné que l'exécution remonte à plus de 3 ans, je me permets d'insister pour que cette autorisation me soit accordée sans délai car je crains que la décomposition des corps empêche par la suite toute identification.

Si vous avez connaissance de l'adresse de l'une ou l'autre des familles des camarades de détention qui ont été fusillés en même temps voudriez vous avoir l'obligeance de me les communiquer pour que je puisse les prévenir le moment venu pour qu'elles soient présentes à l'exhumation.

Dans l'espoir qu'il sera de votre ressort de m'accorder l'autorisation demandée, je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

M Jauffret

P.S. J'ai omis de vous informer que j'avais l'intention, dès la reconnaissance du corps, de procéder à son transfert au cimetière de Soissons.

Reproduction de la lettre, en date du 13 avril 1946, adressée par M. JAUFFRET au maire de Carlepont et demandant l'exhumation de son beau-père pour qu'il repose à Soissons.

Voir aussi le chapitre précédent (Le 21 février 1942) où le maire de Carlepont décrit sa rencontre avec le probable neveu de Léon DURVILLE…

Son nom figure sur le monument aux morts de Soissons.

ARTHUR LEFEBVRE

Arthur LEFEBVRE est né le 14 mai 1896 à Caudry (Nord). Il habitait dans la Seine Maritime, à Montigny près de Saint-Martin de Boscherville. Ouvrier mécanicien, ancien combattant de la Première Guerre, militant communiste, il participa à la reconstitution du Parti Communiste sur Rouen comme membre de l'Organisation Spéciale . Arrêté le 20 novembre 1940 avec sa femme, par la police française.

Extrait du site « *beaucoudray.free.fr* », sur la résistance normande, racontant l'interrogatoire, juste après on arrestation, d'Arthur LEFEBVRE par la police française de ROUEN, le 20 novembre 1940.

« Les deux feldgendarmes poussèrent le prisonnier vers le tabouret, lui menottèrent les bras derrière le dos, puis sortirent. Dans son coin, assis près de la fenêtre, le Doktor Holmer prit délicatement une cigarette dans son étui, l'alluma et, croisant les jambes avec délectation, s'installa commodément, comme au spectacle.

L'inspecteur Alie desserra le nœud de son habituelle cravate verte, se cala derrière son bureau, et dévisagea l'homme que son équipe mixte avait arrêté le matin. Impassible, celui-ci fixait son vis-à-vis d'un regard tranquille dans lequel Alie crut discerner comme du mépris. Il tourna la tête et accrocha un autre regard qui lui sembla ironique celui-là. Manifestement, le " Doktor " Holmer prenait beaucoup de plaisir à ce face à face entre les deux Français. Afin de se rasséréner un peu, le policier s'absorba dans les pièces d'état civil qui parsemaient sa table. Il saisit enfin une carte d'identité, la détailla longuement, l'examina avec une loupe, puis la reposa ouverte devant lui :

- Ainsi tu t'appelles Arthur Lefebvre, et tu habites Montigny ?

- C'est exact.

- Admettons, pour le moment. Tu es communiste ?

- Bien sûr.

- Oh, il n'y a pas de quoi pavoiser, rien que pour cela tu tombes déjà sous le coup de la loi ; alors n'aggrave pas ton cas en jouant les marioles. Pris en flagrant délit d'imprimer des tracts subversifs, cela va chercher dans les cinq ans, tu le sais, ça ?

- Oui, mais ce ne sont pas des tracts subversifs, ce sont des tracts qui appellent les ouvriers à s'unir pour la défense de leurs droits bafoués par Vichy.

- Ah, ne commence pas à jouer sur les mots. De toute façon vous attaquez l'État, donc vous êtes ses ennemis.

- Nous ne sommes que les ennemis de l'ennemi et...

- Ça suffit, je ne suis pas là pour philosopher.

Dans son coin, le Doktor eut un petit toussotement amusé.

- Revenons aux faits, qui t'aidait pour ce travail ? A qui devais-tu remettre toute ta paperasse ?

- A personne, je distribuais tout moi-même.

- Lefebvre, je te préviens, si tu t'entêtes dans ce genre de boniments, d'autres que moi se chargeront de te faire parler et... avec d'autres moyens.

- Je n'ai rien de plus à ajouter, j'ai agi seul.

Durant toute la journée et celle du lendemain, malgré la privation de nourriture et de boisson, malgré les coups qui pleuvaient dru, Arthur Lefebvre ne livra aucun nom, ne reconnut personne sur les photographies qu'on lui présentait, et surtout pas Jacqueline Libois qui était son "relais".

Ecœuré, Alie finit par le renvoyer dans sa cellule. »

Condamné à 14 mois de prison, écroué à la maison d'arrêt de Rouen, il est remis aux autorités allemandes en janvier 1942 et incarcéré à Royallieu. Inhumé d'abord à Carlepont, son corps a été exhumé à la fin du conflit à la demande de sa veuve.

Il figure sur le monument aux morts de Montigny (76).

Egalement inscrit sur le monument commémoratif de ROUEN

Reproduction des lettres, en date des 14 et 15 mai 1945, de la mairie de Carlepont à l'abbé de Saint-Quentin et au maire de Montigny pour retrouver l'adresse de Mme veuve LEFEBVRE.

DÉPARTEMENT
de l'Oise

ARRONDISSEMENT
de Compiègne

CANTON
DE RIBÉCOURT

MAIRIE de CARLEPONT

Le 14 Mai 1945

Le Maire de Carlepont
à Monsieur le Maire
de Montigny
Seine Inf.

Je vous serais très obligé de vouloir bien me faire connaître si Madame Veuve Lefebvre Arthur dont le mari a été fusillé par les Allemands le 21 Février 1942.
Et qui était domiciliée en votre commune à cette époque y réside encore. Dans le cas contraire vous serait il possible de me faire connaître son adresse actuelle.

DÉPARTEMENT
de l'Oise

ARRONDISSEMENT
de Compiègne

CANTON
de Ribécourt

MAIRIE de CARLEPONT

Le 14 Mai 1945

Le Maire de Carlepont
à Monsieur l'abbé Stéphan Guy
8 Avenue de la République
Saint St Quentin

Je vous serais très obligé de vouloir bien me faire connaître, si cela vous est possible, l'adresse de Madame Veuve Lefebvre Arthur dont le mari fusillé par les all. mand le 21 Février 1942 et inhumé avec deux de ses camarades dans le cimetière communal de Carlepont.
Le beau fils de Monsieur Durville, l'un des fusillés, désirant exhumer son beau père afin de l'identifier et de le transporter à Noisons Sisle.
Je désirerais qu'une personne de la famille de Mme Lefèvre soit présente aux exhumations des trois corps afin de reconnaître le corps de M. Lefèvre.
Une prompte réponse m'obligerait.
Je vous prie de croire à mes sentiments distingués

Le Maire
l'adjoint
Mand

ÉMILE MICHAUD

MICHAUD Emile est né le 18 octobre 1901 à Paris, dans le 20ème arrondissement. Il habitait Livry Gargan, 12bis rue Baillard. Inhumé aussi à Carlepont, il repose certainement encore dans cette commune. En effet, en 2004, le carré militaire du cimetière communal, a été entièrement rénové. Parmi les corps exhumés des poilus de la Grande Guerre, il y avait une sépulture de trop parmi les tombes portant la mention « INCONNU ». Par miracle, un plan figurait dans les archives et il y était noté, à cet emplacement et au crayon de papier, le terme « fusillé ». Chacun a pensé à un poilu de 14-18 avant qu'un ancien du village ne nous rappelle cette histoire. Après recherches, le seul des trois dont aucune trace n'a été retrouvée s'avère être Emile MICHAUD. Et comme il était civil, aucune trace également du côté du Ministère concerné. Par défaut, son transfert a été autorisé et il repose toujours, si c'est bien sa dépouille, dans ce nouveau carré militaire.

Il figure sur le monument aux morts de Livry Gargan (93)

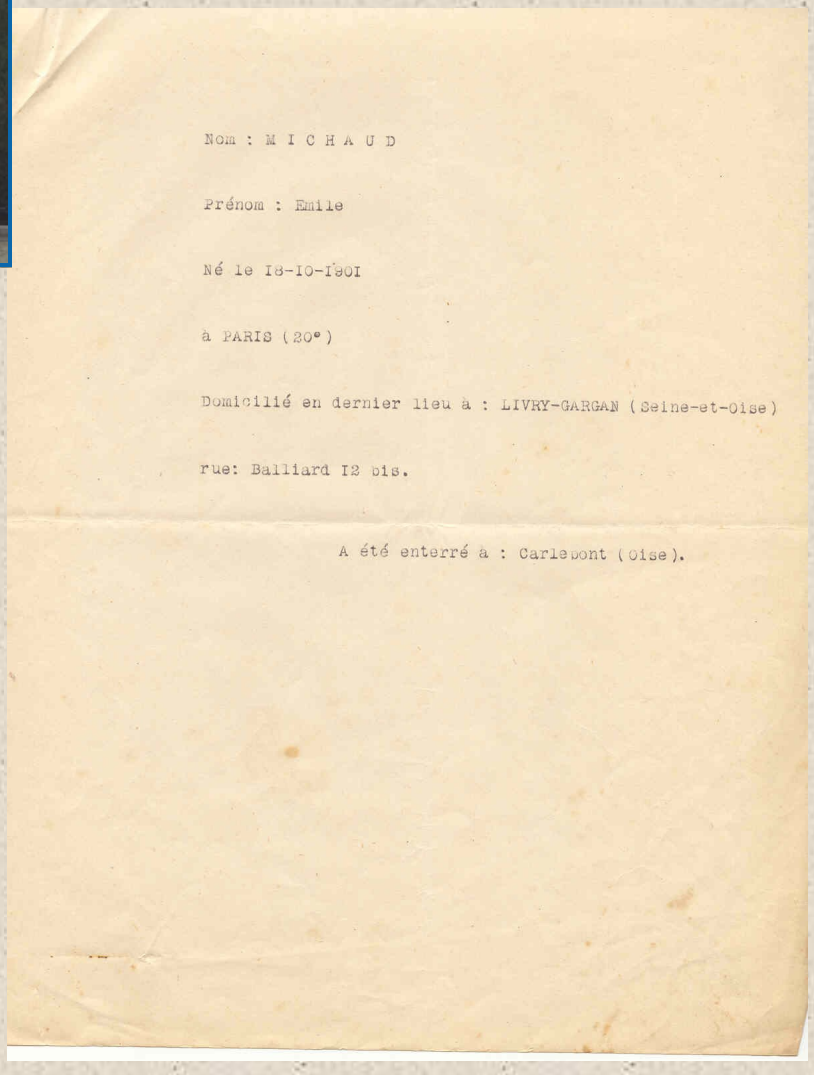

Nom : M I C H A U D

Prénom : Emile

Né le 18-10-1901

à PARIS (20°)

Domicilié en dernier lieu à : LIVRY-GARGAN (Seine-et-Oise)

rue: Balliard 12 bis.

A été enterré à : Carlepont (Oise).

Reproduction du courrier reçu par le maire de Carlepont le 18 mars 1942 de la part du sous-préfet de Compiègne lui précisant l'état-civil des fusillés.